

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 8–11 novembre 2010**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2010/9-C/6**  
11 octobre 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTERVENTIONS PROLONGÉES ET DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – YÉMEN 200038**

### **Appui d'urgence à la population vulnérable en matière de sécurité alimentaire et de nutrition**

Nombre de bénéficiaires	2 569 000
Durée du projet	24 mois (1 <sup>er</sup> janvier 2011- 31 décembre 2012)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	66,335 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	53 283 832
Coût total pour le PAM	77 220 480

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC\*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)

## RÉSUMÉ

Le Yémen se trouve en situation d'urgence humanitaire: les graves difficultés structurelles qu'il connaît sont amplifiées par la crise alimentaire, énergétique et financière, et de nombreux ménages sont pris au piège de la pauvreté et de la faim. Le conflit dans le nord et les troubles civils et afflux de réfugiés dans le sud nuisent à la prestation des services sociaux. Selon une enquête récente sur la sécurité alimentaire, 7,2 millions de personnes (32 pour cent de la population) sont exposées à l'insécurité alimentaire et 2,7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave; 13 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent d'émaciation et 56 pour cent de retard de croissance. Il existe une forte corrélation entre l'insécurité alimentaire des ménages, la pauvreté et la malnutrition chez les femmes et les enfants. La pauvreté a augmenté de 25 pour cent depuis 2006: 43 pour cent de la population n'a plus accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante.

À la suite des crises mondiales récentes, le PAM a commencé à apporter une assistance d'urgence aux personnes les plus vulnérables; l'intervention prolongée de secours et de redressement 200038 constitue l'étape suivante de cette démarche visant à répondre aux besoins urgents sur les plans nutritionnel et alimentaire, comme l'a demandé le Gouvernement.

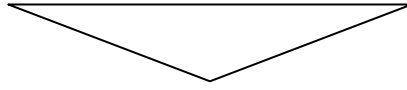
Cette intervention compte trois composantes:

- un volet nutrition, pour lutter contre la malnutrition aiguë au moyen d'une distribution générale de suppléments nutritionnels aux enfants âgés de 6 à 23 mois et d'une supplémentation alimentaire ciblée à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition;
- un filet de sécurité alimentaire d'urgence qui complète le programme national de protection sociale avec des rations à emporter, afin que les ménages les plus pauvres aient suffisamment de vivres pendant la saison maigre; et
- les activités Vivres contre travail, qui visent à améliorer l'accès des ménages aux denrées alimentaires grâce au rétablissement des avoirs agricoles et publics.

Cette intervention d'une durée de deux ans doit aider le Gouvernement à porter assistance aux groupes vulnérables à la faveur d'un programme national de protection, en établissant un cadre d'orientation propice aux solutions à long terme telles que l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et la production et l'enrichissement à l'échelle locale des denrées alimentaires.

L'intervention est conforme aux Objectifs stratégiques 1 et 5 et elle contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Yémen 200038 "Appui d'urgence à la population vulnérable en matière de sécurité alimentaire et de nutrition" (WFP/EB.2/2010/9-C/6), qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIO D'INTERVENTION

### Contexte général

1. Le Yémen, qui est le pays le plus pauvre de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et fait partie des pays les moins avancés, est un pays à faible revenu et à déficit vivrier. Il occupe le 140<sup>e</sup> rang sur 182 pays au classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement pour 2009. Le revenu annuel moyen par habitant est de 930 dollars É.-U.
2. Certaines données semblent indiquer qu'à la suite des crises alimentaire, énergétique et financière mondiales, le taux de pauvreté est passé de 35 pour cent à 38 pour cent en 2008 puis à 43 pour cent en 2009<sup>1</sup>, compte non tenu des effets du conflit qui sévissait dans le gouvernorat de Saada, de la compression des dépenses publiques, des pénuries d'électricité et des inondations dans le gouvernorat du Hadramaout.
3. Du fait du fléchissement de la production d'hydrocarbures – qui a représenté 90 pour cent des exportations ces dernières années – la croissance économique a été ramenée de 4,6 pour cent en 2005 à 2,3 pour cent en 2008; le budget du Gouvernement a chuté de 50 pour cent, ce qui a réduit la capacité de celui-ci d'assurer la prestation de services de base. Le Yémen, qui importe 90 pour cent de son blé et 100 pour cent de son riz, soit ses aliments de base, est à la merci de l'instabilité des marchés.
4. Le taux annuel de croissance démographique est de 3,2 pour cent, avec une moyenne de 5,4 enfants par femme<sup>2</sup>, et une population jeune: les moins de 15 ans représentent 45 pour cent et les plus de 65 ans 3,5 pour cent<sup>3</sup>. Quatre-vingts pour cent des habitants vivent sur 16 pour cent du territoire, surtout dans les hautes terres; les deux tiers vivent dans des zones rurales. Le Yémen connaît une grave crise hydrique, car ses eaux souterraines, peu abondantes, s'épuisent rapidement.
5. La situation humanitaire devient de plus en plus complexe: le cessez-le-feu dans le nord a permis d'apaiser le conflit, mais les troubles civils s'aggravent dans le sud. L'afflux de réfugiés provenant de la corne de l'Afrique s'intensifie.
6. En raison de ces graves difficultés, les indicateurs de développement social tels que la malnutrition infantile, la mortalité maternelle et le niveau d'instruction restent faibles. Le taux d'analphabétisme des adultes est de 46 pour cent: il atteint 65 pour cent chez les femmes contre 27 pour cent chez les hommes<sup>4</sup>, inégalité qui limite l'accès des femmes aux possibilités économiques, sociales et politiques.

### Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

7. Attendu que 97 pour cent des ménages ruraux pauvres sont des acheteurs nets de produits alimentaires<sup>1</sup>, les prix élevés sont un facteur déterminant de l'insécurité alimentaire. En 2007/08, les prix de détail du blé ont augmenté de 88 pour cent, passant de

<sup>1</sup> IFPRI.2010. *Impacts of the Triple Global Crisis on Growth and Poverty Yemen* (Impacts de la triple crise mondiale sur la croissance et la pauvreté au Yémen). Washington.

<sup>2</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. 2008. *Pays les moins avancés. Rapport 2008*. Genève.

<sup>3</sup>Source. <http://www.emro.who.int/emrinfor/index.asp?Ctry=yem>

<sup>4</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2008. *Yemen: At a Glance: Statistics 2000–2007* (Statistiques 2000–2007. Yémen). Disponible à l'adresse suivante: [http://www.unicef.org/infobycountry/yemen\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infobycountry/yemen_statistics.html)

330 à 630 dollars par tonne<sup>5</sup>. Depuis, les prix ont diminué, mais ils restent supérieurs à leurs niveaux d'avant la crise<sup>6</sup>.

8. D'après l'enquête détaillée sur la sécurité alimentaire réalisée en octobre et novembre 2009, 7,2 millions de Yéménites (32 pour cent de la population) étaient exposés à l'insécurité alimentaire, et même à une insécurité alimentaire grave pour 12 pour cent d'entre eux. Ces estimations sont probablement en deçà de la réalité, dans la mesure où les gouvernorats d'Al-Jawf et de Saada ont dû être exclus pour des raisons de sécurité. Cette enquête globale a également mis en évidence une forte corrélation entre l'insécurité alimentaire des ménages et la malnutrition aiguë.
9. On trouve deux fois plus de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones rurales que dans les villes<sup>7</sup>; la moitié d'entre elles sont tributaires de moyens d'existence qui ne sont pas viables et qui sont sujets aux chocs: travail salarié, production agricole et animale, envois de fonds nationaux, soutien familial, prestations sociales et commerce de bétail. Les populations exposées à l'insécurité alimentaire présentent les caractéristiques suivantes: familles ayant de nombreuses personnes à charge, chefs de famille sans instruction, faible taux de scolarisation, dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, le recours au crédit ou à l'assistance pour acheter des vivres, et dépenses élevées consacrées à l'achat de pain et de *qat*<sup>8</sup>.
10. La plupart des ménages s'approvisionnent en vivres sur les marchés, quels que soient leur richesse, leurs moyens de subsistance ou leur situation en matière de sécurité alimentaire; à l'échelle nationale, l'alimentation représente la moitié des dépenses mensuelles des ménages. Les ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire consacrent un tiers de leurs dépenses au pain. La plupart des ménages interrogés ont signalé avoir du mal à se procurer des vivres en quantité suffisante, pendant la saison maigre entre mai et octobre.
11. La situation nutritionnelle du Yémen est critique: 13 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent d'émaciation et 56 pour cent de retard de croissance<sup>9</sup>. D'après la mesure du périmètre brachial et l'indice de masse corporelle, 9,5 pour cent des enfants âgés de 12 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë, ce phénomène étant le plus fréquent chez les enfants de moins de 24 mois. Cependant, l'enquête n'a pas pris en compte la tranche d'âge de 6 à 12 mois, et il se pourrait donc que le taux de malnutrition aiguë soit en réalité plus élevé. En outre, 19 pour cent d'enfants supplémentaires risquent de se retrouver eux aussi en proie à la malnutrition aiguë<sup>10</sup>.
12. L'enquête détaillée sur la sécurité alimentaire a révélé que 25 pour cent des femmes étaient atteintes de malnutrition aiguë, d'après la mesure du périmètre brachial (25,4 pour cent) et l'indice de masse corporelle (24,5 pour cent). Une importante corrélation a été mise en évidence entre la malnutrition infantile aiguë et l'accès des ménages aux vivres,

<sup>5</sup> PAM. 2008. *Impact of Rising Food Prices on Household Food Security in Yemen* (L'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages au Yémen). Le Caire.

<sup>6</sup> Selon le Ministère du commerce et de l'industrie, le prix de détail du blé était de 371 dollars par tonne en mai 2010.

<sup>7</sup> L'insécurité alimentaire frappe 38 pour cent de la population dans les campagnes et 15 pour cent dans les villes (Enquête détaillée sur la sécurité alimentaire).

<sup>8</sup> Plante sempervirente dont les feuilles sont utilisées comme stimulant.

<sup>9</sup> Enquête sur le budget des ménages, 2005/2006.

<sup>10</sup> Les taux de malnutrition aiguë chez les enfants ne peuvent être comparés directement avec ceux relevés lors d'enquêtes précédentes, car de nouvelles méthodes et des tranches d'âge différentes ont été utilisées.

l'état nutritionnel et le niveau d'instruction des mères, l'état de santé des enfants, et la qualité de l'eau et des installations d'assainissement.

13. Le cercle vicieux de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition détermine les domaines d'intervention. Les ménages pauvres sont davantage susceptibles de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire et de souffrir de malnutrition que ceux qui sont plus aisés, et les femmes atteintes de malnutrition aiguë courent un plus grand risque de donner naissance à des enfants présentant une insuffisance pondérale. La pauvreté est un problème chronique pour la plupart des ménages, mais l'insécurité alimentaire et la malnutrition peuvent être temporaires.
14. Les problèmes structurels et transitoires ont aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition des ménages pauvres. Ceux-ci connaissent une situation de crise et des mesures de stabilisation doivent être prises de toute urgence.

### **Scénario d'intervention**

15. Prévoyant que les problèmes d'ordre politique et sécuritaire persisteraient, l'équipe de pays humanitaire, composée de représentants des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG) et du Gouvernement, a établi un plan d'intervention humanitaire pour le Yémen pour 2010. Les services sociaux risquent de se dégrader du fait de l'affaiblissement des moyens d'action du Gouvernement; 300 000 personnes sont déplacées à la suite du conflit dans la région de Saada et une résistance passive s'est organisée dans le sud. L'instabilité de la situation dans la corne de l'Afrique entraînera probablement des afflux ininterrompus de réfugiés. La sécurité alimentaire et la nutrition des ménages pauvres pourraient être mises en péril par la sécheresse et par la diminution prévue des subventions relatives aux carburants, qui pourrait se traduire par une hausse des prix des denrées alimentaires.
16. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200038 repose sur l'hypothèse que les mesures prévues par le Gouvernement et les organismes humanitaires amélioreront la sécurité alimentaire en 2011 et qu'à compter de 2012, il sera donc moins impératif de prévoir des mesures de protection sociale d'urgence. Toutefois, il est indispensable de poursuivre les interventions visant à améliorer l'état nutritionnel des jeunes enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes.

---

## **POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS**

### **Politiques, capacités et actions du Gouvernement**

17. En 2000, le Gouvernement a exposé la Vision stratégique pour le Yémen à l'horizon 2025, qui comporte une série d'objectifs de développement visant à faire passer le pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025. Cette vision est axée sur la réduction de la croissance démographique, l'amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation, l'accroissement du taux de scolarisation, surtout chez les filles, et la réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois et au relèvement des revenus.
18. Le Ministère de la planification et de la coopération internationale élabore actuellement un document sur la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire, en collaboration avec le Comité yéménite de la sécurité alimentaire et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), et avec l'appui de la Commission européenne, de l'Agence allemande de coopération technique, de la Banque mondiale et du PAM. Dans le

cadre du plan quinquennal du Gouvernement (2011–2015), le document sur la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire fixe des objectifs, notamment réduire de moitié l'insécurité alimentaire des ménages et la malnutrition infantile, et recense les moyens de les atteindre.

19. Une enquête sur le budget des ménages et une enquête nationale sur la nutrition sont prévues pour 2010–2011, afin que l'on dispose de données actualisées sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle nécessaires pour le plan quinquennal et la programmation du PAM.

### **Politiques, capacités et actions des autres intervenants importants**

20. La Banque mondiale appuiera le Fonds national de protection sociale jusqu'à la fin 2016, afin d'améliorer le ciblage et l'organisation des transferts monétaires et des services de développement destinés aux bénéficiaires pour assurer la protection sociale des personnes concernées. Pour l'enquête qu'il a menée en 2008, le Fonds national de protection sociale a appliqué la méthode d'évaluation indirecte des ressources<sup>11</sup> en vue de créer une nouvelle base de données<sup>12</sup>, ce qui devrait permettre de traiter 1,6 million de cas<sup>13</sup> en faisant moins d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Un projet visant à améliorer le système de protection sociale est en train d'être élaboré grâce à un financement octroyé par l'Union européenne.
21. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aide le Ministère de la santé publique et de la population à mettre en place des programmes d'alimentation thérapeutique en formant des travailleurs sanitaires et des volontaires et en distribuant des aliments thérapeutiques pour les personnes souffrant de malnutrition aiguë grave. L'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN) appuiera le secteur de la nutrition. Celui-ci reçoit déjà le soutien de la Commission européenne, de l'Agence japonaise de coopération internationale et de la Banque mondiale, qui a élaboré un plan à long terme visant à instaurer un système de santé complet dans six gouvernorats à compter de 2011. Le PAM s'emploiera avec le Ministère de la santé publique et de la population et la Banque mondiale à intégrer les activités touchant la nutrition.
22. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture prête son concours au Ministère de l'agriculture en fournissant des semences résistantes à la sécheresse et des aliments pour animaux et en assurant des services vétérinaires.

### **Coordination**

23. Le PAM fait partie de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'équipe de pays humanitaire. Il dirige les modules de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la logistique, et il est membre du module de la nutrition. Le Programme continuera de se concerter avec les autres intervenants dans le cadre du plan d'intervention humanitaire pour le Yémen.

---

<sup>11</sup> Méthode de ciblage qui utilise des indicateurs relatifs aux ménages facilement observables pour prévoir le revenu; elle permet un ciblage individuel précis au sein des ménages pauvres, les erreurs d'inclusion étant moins fréquentes qu'avec d'autres méthodes.

<sup>12</sup> 1,6 million de cas ont été passés en revue, dont 63 pour cent étaient déjà inscrits au programme d'assistance monétaire du Fonds de protection sociale. Les cas ont été répartis en six groupes en fonction de leurs besoins d'assistance monétaire.

<sup>13</sup> Personnes habilitées à recevoir les transferts monétaires pour le ménage.



## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE APPORTÉE PAR LE PAM

24. L'IPSR 200038 a pour objectifs de:

- prévenir et réduire la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les populations ciblées (Objectif stratégique 1);
- améliorer la consommation alimentaire des ménages ciblés touchés par une crise (Objectif stratégique 1); et
- renforcer la prise en charge des interventions par le Gouvernement, ainsi que ses capacités et l'obligation redditionnelle qui est la sienne, tout en veillant à ce que les questions relatives à la faim, à la sécurité alimentaire et à la nutrition soient prises en compte dans les programmes nationaux (Objectif stratégique 5).

25. La réalisation de ces objectifs aidera le Gouvernement à lutter contre à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément au plan d'intervention humanitaire pour le Yémen de 2010 et aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5.

## STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

### Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

26. À la suite de la hausse des prix des denrées alimentaires en 2008, le PAM a lancé l'opération d'urgence 107670, afin d'améliorer la situation des ménages les plus vulnérables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, moyennant une distribution générale de vivres à 54 000 ménages et une alimentation de supplémentation en faveur de 242 000 personnes. L'IPSR 200038 poursuivra ces activités jusqu'à ce que le Gouvernement puisse prendre en charge l'alimentation de supplémentation et en élargir la couverture.

27. Le portefeuille d'activités au Yémen comprend désormais les éléments suivants: i) une assistance ciblée de courte durée destinée aux ménages les plus démunis et les plus exposés à l'insécurité alimentaire, et un appui nutritionnel à l'intention des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes tous deux assurés, au titre de l'IPSR 200038; ii) un appui à l'éducation des filles, dans le cadre du programme de pays 104350 (2007-2011); iii) un appui à 183 000 réfugiés somaliens, au titre de l'IPSR 200044; et iv) une assistance destinée à 300 000 personnes déplacées, au titre de l'opération d'urgence 106480.

### Grands axes de la stratégie<sup>14</sup>

28. L'IPSR, principale intervention visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, a pour objet de stabiliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer la capacité du Gouvernement de passer à des approches à moyen et à long terme, si la situation s'y prête sur les plans politique et humanitaire.

29. La composante nutrition visera à remédier à la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, grâce à l'alimentation de supplémentation. La distribution générale de suppléments nutritionnels aux enfants âgés

<sup>14</sup> Sur le plan de la valeur des produits alimentaires, la composante nutrition représente 54 pour cent, la composante filet de protection d'urgence 40 pour cent et la composante Vivres contre travail 6 pour cent.

de 6 à 24 mois évitera à ceux-ci de souffrir de malnutrition modérée; cette distribution sera complétée par une alimentation de supplémentation ciblée destinée aux enfants de moins de 5 ans, qui contribuera à traiter la malnutrition aiguë modérée et à prévenir une évolution défavorable vers la malnutrition aiguë grave. L'alimentation de supplémentation ciblée destinée aux femmes enceintes et aux mères allaitantes vise à briser le cycle intergénérationnel de la malnutrition et à empêcher l'apparition d'une malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans<sup>15</sup>.

30. Le système de protection sociale d'urgence ciblera les personnes vulnérables touchées par une crise. La distribution de rations familiales améliorera l'accès des ménages aux vivres, ainsi que leur consommation pendant la saison maigre, et complétera le dispositif de protection sociale mis en place par le Gouvernement dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire. Le Fonds de protection sociale fournit un complément de revenu aux ménages les plus pauvres, mais sous sa forme actuelle, ce transfert monétaire ne suffit pas à couvrir leurs besoins alimentaires de base. Les vivres fournis par le PAM compléteront le transfert monétaire effectué par le Fonds et assureront aux familles les plus exposées à l'insécurité alimentaire un transfert sur lequel les hausses de prix n'auront aucune incidence.
31. La composante Vivres contre travail (VCT) ciblera les ménages ruraux qui vivent dans des zones exposées à l'insécurité alimentaire, et aura pour but d'améliorer leur accès aux vivres en leur offrant des possibilités de travail temporaire. Elle permettra notamment de protéger les terres agricoles, de mettre en valeur les terres, et de remettre en état les routes et les systèmes d'irrigation.
32. Parallèlement à l'IPSR 200038, le PAM prévoit de mettre en œuvre un programme pilote de transferts, monétaires et de bons, d'alimentation, qui sera financé par un fonds d'affectation spéciale<sup>16</sup> et servira de dispositif de protection sociale d'urgence. Il permettra de transférer 2 500 rials yéménites (12 dollars É.-U.) par mois et par ménage, ce qui équivaut à la valeur du transfert de vivres. L'IFPRI et le PAM réaliseront une étude d'impact, afin de comparer l'efficacité des programmes de protection reposant sur des transferts monétaires et des bons d'alimentation à celle des programmes fondés sur des denrées; les enseignements tirés seront suivis au moment d'élargir le dispositif, qui ciblera les familles vivant dans les mêmes zones que les ménages recevant du Fonds de protection sociale des transferts monétaires, mais pas de produits alimentaires.

### **Stratégie de transfert des responsabilités**

33. La Banque mondiale aide le Gouvernement à améliorer le ciblage du système de protection sociale. Au titre de l'IPSR 200038, le PAM appuiera le renforcement des capacités du Fonds de protection sociale, afin que le programme de protection puisse servir de dispositif d'urgence en cas de catastrophe. Le renforcement des capacités portera sur les principes relatifs à la sécurité alimentaire, les méthodes d'enquête et les indicateurs

---

<sup>15</sup> En attendant que le protocole national soit mis au point, les critères ci-après seront appliqués pour la supplémentation alimentaire ciblée : i) admission: périmètre brachial 115 mm–125 mm ou rapport poids/taille  $\geq -3$  écarts réduits et  $< -2$  écarts réduits et absence d'œdème bilatéral pour les enfants de moins de 5 ans; périmètre brachial  $< 23$  cm pour les femmes enceintes et les mères allaitantes ayant un enfant de moins de 6 mois; ii) radiation: rapport poids/taille  $\geq -2$  écarts réduits lors de deux mesures consécutives pour les enfants de moins de 5 ans; pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, jusqu'à ce que le bébé ait 6 mois.

<sup>16</sup> Le Yémen est l'un des cinq pays pilotes du projet mené par la Division des politiques, de la planification et des stratégies en vue de renforcer les capacités du PAM concernant les transferts monétaires et les bons d'alimentation.

tels que le score de consommation alimentaire et l'évaluation des stratégies de survie des ménages.

34. L'IPSR 200038 aidera le Gouvernement à concevoir une stratégie d'intervention à long terme pour lutter contre la pauvreté. Le moment venu, cette stratégie permettra au PAM de transférer les responsabilités relatives à l'appui qu'il offre aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, de telle sorte qu'elles relèvent de son document de stratégie de pays, qui décrira sa stratégie à plus long terme. D'ici à la fin de 2012, les autres opérations du PAM au Yémen auront été passées en revue et alignées sur le document de stratégie de pays.

## BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

35. La composante nutrition, qui sera mise en œuvre dans les districts des sept gouvernorats qui bénéficient actuellement de l'intervention nutritionnelle relevant de l'opération d'urgence 107670, sera en outre étendue aux 11 gouvernorats<sup>17</sup> où le taux de malnutrition<sup>18</sup> dépasse 10 pour cent et où le projet de système de santé de la Banque mondiale est opérationnel. Le ciblage géographique sera examiné lorsque des données anthropométriques actualisées seront disponibles; l'appui sera étendu aux zones où les taux de malnutrition sont élevés à mesure que les moyens le permettront. Le PAM prendra les dispositions voulues pour que les ménages bénéficiant de la supplémentation alimentaire au titre de la composante Nutrition soient également ciblés dans le cadre du système de protection sociale d'urgence, en fonction de leur degré d'insécurité alimentaire.
36. Le système de protection sociale d'urgence couvrira 14 gouvernorats<sup>19</sup> dans lesquels, d'après l'enquête détaillée sur la sécurité alimentaire, plus de 10 pour cent de la population est en situation d'insécurité alimentaire grave. Les critères employés par le Fonds de protection sociale<sup>20</sup> et la liste des bénéficiaires seront utilisés pour cibler les ménages. À l'échelon des gouvernorats, 75 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire grave seront ciblées, compte tenu de l'assistance apportée par les organismes internationaux et le Gouvernement.
37. Le montant des transferts affectés au titre du Fonds de protection sociale a récemment augmenté, mais le transfert monétaire maximal, qui s'élève à 4 000 rials yéménites par ménage et par mois, est insuffisant pour assurer la sécurité alimentaire des familles nombreuses ou des ménages en situation d'insécurité alimentaire grave; le PAM comblera ce déficit en distribuant une ration alimentaire familiale apportant 515 kilocalories par personne et par jour, pour une valeur mensuelle de 2 500 rials yéménites par mois.
38. La composante Vivres contre travail sera mise en œuvre dans les 14 gouvernorats qui bénéficient du système de protection d'urgence. On procédera à un ciblage communautaire pour déterminer les bénéficiaires. Les salaires seront inférieurs de 10 à 30 pour cent au tarif du marché; les bénéficiaires appartiendront à des ménages ne recevant aucune autre forme d'assistance. Le projet concernera 7 500 ménages.

<sup>17</sup> Abyan, Al-Baidha, Al-Hudaida, Amran, Dhamar, Hajja, Hadramaout, Mareb, Raymah, Sanaa et Shabwa.

<sup>18</sup> Mesure du périmètre brachial des enfants âgés de 12 à 59 mois, Enquête détaillée sur la sécurité alimentaire de 2009.

<sup>19</sup> Al-Baidha, Al-Dhalee, Al-Hudaida, Al-Mahwait, Amran, Dhamar, Hajja, Ibb, Lahj, Mareb, Raymah, Sanaa (zones rurales), Shabwa et Taiz.

<sup>20</sup> Méthode d'évaluation indirecte des ressources.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ</b>									
Activité	1ère année (2011)			2ème année (2012)			Total		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Supplémentation alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	54 060	51 940	<b>106 000</b>	83 640	80 360	<b>164 000</b>	137 700	132 300	<b>270 000</b>
Distribution générale de suppléments nutritionnels (enfants de 6-24 mois)	105 060	100 940	<b>206 000</b>	105 060	100 940	<b>206 000</b>	210 120	201 880	<b>412 000</b>
Supplémentation alimentaire ciblée (femmes enceintes et mères allaitantes)	–	44 000	<b>44 000</b>	–	44 000	<b>44 000</b>	–	88 000	<b>88 000</b>
Système de protection sociale d'urgence	909 624	902 376	<b>1 812 000</b>	–	–	–	909 624	902 376	<b>1 812 000</b>
Activités VCT	8 785	8 715	<b>17 500</b>	17 570	17 430	<b>35 000</b>	26 355	26 145	<b>52 500</b>
<b>TOTAL*</b>	<b>1 072 698</b>	<b>1 064 150</b>	<b>2 136 848</b>	<b>198 063</b>	<b>196 485</b>	<b>394 548</b>	<b>1 289 863</b>	<b>1 279 585</b>	<b>2 569 448</b>

\* Chiffres corrigés pour éviter un double comptage.

## ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

### Composition de la ration<sup>21</sup>

39. Au titre du programme de supplémentation alimentaire ciblée, des suppléments nutritionnels prêts à consommer<sup>22</sup> seront distribués aux enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée, tandis que les femmes enceintes et les mères allaitantes atteintes de malnutrition recevront un mélange blé-soja, de l'huile végétale et du sucre, qui seront conditionnés en sacs correspondant à une ration mensuelle pour faciliter la distribution, garantir la qualité des produits et veiller à ce que la quantité soit suffisante. Pour le programme de distribution générale de suppléments nutritionnels aux enfants âgés de 6 à 24 mois, on utilisera dans un premier temps la ration de l'opération d'urgence 107670, composée d'un prémélange de sucre, de blé-soja et d'huile végétale, avant de passer dans les six mois à une distribution générale de suppléments nutritionnels prêts à consommer, à mesure que des stocks seront disponibles<sup>23</sup>; à compter de juillet 2011, tous les enfants des zones ciblées âgés de 6 à 24 mois recevront des suppléments nutritionnels prêts à consommer. S'agissant du système de protection sociale d'urgence, la ration alimentaire familiale sera composée de farine de blé enrichie et d'huile. Les participants

<sup>21</sup> Le PAM fournit de la farine de blé enrichie, un mélange blé-soja et de l'huile végétale.

<sup>22</sup> Nom commercial: *Supplementary Plumpy*®.

<sup>23</sup> Nom commercial: *Plumpy'Doz*®.

aux activités VCT recevront une ration à emporter comprenant de la farine de blé, de l'huile et des légumes secs.

### Taille de la ration

40. Pour la distribution générale de suppléments nutritionnels et la supplémentation alimentaire ciblée, la taille de la ration est fonction des besoins nutritionnels de chaque groupe. Dans le cas du système de protection sociale d'urgence, elle est calculée en se fondant sur la médiane des différences entre les besoins alimentaires et l'apport énergétique type d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire<sup>24</sup>. La ration familiale comprend 50 kilogramme de farine de blé et 5 litres d'huile pour deux mois. Dans le cas des activités VCT, la valeur de la ration journalière sera comprise entre 70 et 90 pour cent de la rémunération du travail salarié. Aux fins de la planification, une ration équivalant à 1000 rials yéménites par jour de travail est proposée pour chaque participant.

**TABLEAU 2: RATION JOURNALIÈRE, PAR ACTIVITÉ**

Activité	Ration journalière par personne et par jour (en grammes)								Valeur nutritionnelle		
	Farine de blé	Légumes secs	Huile vég.	Sucre	Mélange blé soja	Suppléments nutritionnels prêts à consommer Plumpy'Doz <sup>®</sup>	Suppléments nutritionnels prêts à consommer Suppl. Plumpy <sup>®</sup>	Total	Kcal	Protéines (%)	Matières grasses (%)
Supplémentation alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	-	-	-	-	-	-	92	92	500	-	-
Distribution générale de suppléments nutritionnels (enfants de 6 à 24 mois)	-	-	-	-	-	46,3	0	46	247	-	-
Distribution générale de suppléments nutritionnels (enfants de 6 à 24 mois)*	-	-	20	20	200	-	-	240	1 057	15	28
Supplémentation alimentaire ciblée (femmes enceintes et mères allaitantes)	-	-	27	20	220	-	-	267	1 196	15	30
Système de protection sociale d'urgence	119	-	11	-	-	-	-	130	515	11	23
Valeur des activités VCT par participant ** (en rials yéménites)	5 000	1 500	500	-	-	-	-	7 000			

\* De janvier à juin 2011; à compter de juillet 2011, les enfants des zones ciblées âgés de 6 à 24 mois recevront du Plumpy'Doz<sup>®</sup>.

\*\* En moyenne, les ménages en situation d'insécurité alimentaire se composent de sept personnes.

<sup>24</sup> Déficit énergétique par personne, estimé à 503 kcal/jour.

**TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)**

Activité		Farine de blé	Légumes secs	Huile vég.	Sucre	Mélang e blé-soja	Supplé-ments nutritionnels prêts à consommer Plumpy' Doz®	Suppléments nutritionnels prêts à consommer Suppl. Plumpy®	Total
Nutrition	Supplémentation alimentaire ciblée (enfants de 6 à 59 mois)	-	-	-	-	-	-	2 236	2 236
	Distribution générale de suppléments nutritionnels (enfants de 6 à 24 mois)	-	-	266	266	2 664	5 151	-	8 347
	Supplémentation alimentaire ciblée (femmes enceintes et mères allaitantes)	-	-	702	527	5 782	-	-	7 011
Système de protection sociale d'urgence		38 829	-	3 612	-	-	-	-	42 441
Activités VCT		4 500	1 350	450	-	-	-	-	6 300
<b>TOTAL</b>		<b>43 329</b>	<b>1 350</b>	<b>5 030</b>	<b>793</b>	<b>8 446</b>	<b>5 151</b>	<b>2 236</b>	<b>66 335</b>

## MODALITÉS D'EXÉCUTION

### Participation

41. Les modalités d'exécution de l'IPSR 200038 ont été définies compte tenu des résultats de concertations avec les parties prenantes et de l'analyse des renseignements recueillis auprès des bénéficiaires pendant le suivi après distribution effectué dans le cadre de l'opération d'urgence 107670.

### Partenaires de la composante système de protection sociale d'urgence

42. Les partenaires seront le Ministère de l'éducation, les ONG internationales et le Fonds national de protection sociale. Les produits alimentaires seront distribués dans des endroits commodes pour les bénéficiaires, comme des écoles. Le PAM continuera de veiller à ce que les femmes participent aux comités de gestion des produits alimentaires sur chaque site de distribution. Les distributions auront lieu pendant la journée afin de réduire les risques courus par les femmes. Compte tenu du relief accidenté, de l'infrastructure limitée et des risques en matière de sécurité, les distributions auront lieu tous les deux mois. La collaboration avec le Ministère de l'éducation a donné de bons résultats, mais du fait de l'expansion de la couverture géographique, le partenariat sera élargi de manière à inclure des ONG internationales partenaires.

### Partenaires de la composante nutrition

43. Le principal partenaire du PAM sera le personnel du Département de la nutrition du Ministère de la santé publique et de la population, en poste dans les services sanitaires. Au niveau des communautés, les agents sanitaires bénévoles soumettront les enfants de moins de 5 ans à un dépistage fondé sur la mesure du périmètre brachial et les orienteront si

nécessaire vers les services sanitaires. L'opération d'urgence 107670 a mis en place un réseau d'activités de supplémentation alimentaire dans 33 des 67 districts ciblés par l'IPSR 200038; à partir du septième mois de mise en œuvre, le programme sera étendu à 34 autres districts qui bénéficient actuellement d'un soutien dans le cadre du projet d'amélioration du système de santé. Le Ministère et l'UNICEF assurent périodiquement la formation des bénévoles des communautés à la gestion des programmes de soins ambulatoires et des centres d'alimentation thérapeutique; le PAM prévoit d'assortir cette initiative d'une formation à la gestion des programmes de supplémentation alimentaire organisée à l'intention du personnel des services sanitaires. Au niveau des gouvernorats, un directeur de la santé coordonnera la mise en œuvre avec les responsables sanitaires des districts. Trois membres du personnel de chaque service sanitaire recevront une formation visant à les doter des compétences nécessaires pour exécuter le programme de supplémentation alimentaire.

### **Partenaires de la composante activités Vivres contre travail**

44. Le PAM s'emploie avec des partenaires potentiels à mettre au point des activités visant à rétablir les moyens de subsistance et à instaurer des filets de protection. Le mécanisme créé par le Fonds social de développement pour les projets Vivres contre travail sera vraisemblablement utilisé pour mener à bien les activités VCT. Les participants aux activités VCT travailleront 20 jours par mois pendant six mois.

### **Renforcement des capacités**

45. Le PAM aidera ses partenaires gouvernementaux à concevoir une stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire, prévoyant une formation à l'évaluation de la sécurité alimentaire et l'amélioration du suivi des marchés, et il continuera d'aider le Ministère de la santé publique et de la population à exécuter les programmes et à en assurer le suivi ainsi qu'à mettre au point le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée. Le PAM travaille avec le module de la nutrition à la mise en place de systèmes d'information d'évaluation et d'alerte rapide touchant la nutrition; il collaborera avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, qui lui apportera un appui technique et une assistance pour l'enrichissement des produits alimentaires, et il étudiera les possibilités de produire localement des suppléments nutritionnels prêts à consommer.

### **Apports non alimentaires**

46. Le PAM fournira à chaque service sanitaire des appareils de mesure et du matériel d'information sur la nutrition aux fins de la supplémentation alimentaire. Il prévoit de créer dans les services sanitaires 100 cuisines de démonstration où les mères et les soignants pourront être informés sur la nutrition; cette activité sera complétée par l'impression de messages d'information nutritionnelle sur les sacs contenant les rations. Le PAM fournira des pelles à main et des balances alimentaires pour la distribution d'huile végétale dans les services sanitaires, ainsi que des articles non alimentaires pour les activités VCT.

### **Dispositions logistiques**

47. Les produits alimentaires achetés au niveau international et les contributions en nature seront expédiés à Hodeidah et à Aden, puis transportés jusqu'aux entrepôts du PAM à Sanaa et Aden. Le Programme fera appel à des entrepreneurs locaux pour assurer le transport jusqu'aux points de distribution finale. Le coût du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention est de 103,82 dollars par tonne. Le Système d'analyse et

de gestion du mouvement des produits permettra de suivre les denrées alimentaires et d'établir des rapports sur les opérations logistiques.

### **Plans de passation des marchés**

48. Le PAM prévoit de se procurer localement de la farine de blé, car les prix sont généralement inférieurs au prix international. Les autres denrées seront achetées au niveau international.

---

## **SUIVI DE L'EXÉCUTION**

49. La mise en place du système de suivi et d'évaluation a commencé en 2009; des ressources supplémentaires lui seront affectées en 2011, afin d'y ajouter des outils perfectionnés et de former le personnel du PAM et des partenaires coopérants.
50. Le PAM contrôlera périodiquement les distributions relevant du système de protection sociale pour veiller à ce que les produits alimentaires parviennent bien aux bénéficiaires ciblés. Pour cette intervention, les données de base sont celles issues de l'enquête détaillée sur la sécurité alimentaire; les effets directs sont mesurés grâce au suivi après distribution, effectué à la fin de chaque cycle de distribution de six mois.
51. Le PAM formera le personnel du Ministère de la santé publique et de la population afin de garantir un suivi de qualité. Les agents chargés du suivi procéderont à des vérifications ponctuelles et dispenseront une formation en cours d'emploi consacrée au programme de supplémentation alimentaire. Le suivi et l'évaluation seront coordonnés avec l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité.
52. L'IPSR 200038 sera évaluée au dernier trimestre de 2012. En jonction des résultats du suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des modifications seront apportées aux programmes à la faveur de révisions budgétaires et opérationnelles, selon qu'il conviendra.

---

## **ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE**

### **Évaluation des risques et des dangers**

53. Les facteurs qui pourraient perturber le bon déroulement de l'IPSR 200038 ont été exposés ci-dessus. L'insécurité pourrait limiter l'accès aux sites du projet; le renforcement des capacités des homologues gouvernementaux contribuera à garantir la continuité des opérations.
54. Si l'assistance alimentaire était insuffisante ou subissait des retards, les conséquences les plus graves seraient les suivantes: i) les enfants atteints de malnutrition modérée risqueraient de souffrir de malnutrition grave, et les enfants vulnérables non atteints de malnutrition risqueraient d'être touchés à leur tour; l'effet net serait un accroissement de la mortalité infantile; et ii) le système de protection existant ne serait pas suffisant pour répondre aux besoins alimentaires minimaux des familles les plus exposées à l'insécurité alimentaire, ce qui entraînerait une détérioration générale de l'état nutritionnel et de l'état de santé.



---

## SÉCURITÉ

55. L'environnement dans lequel le PAM opère au Yémen s'est dégradé en 2009; le pays est classé en phase III du plan de sécurité depuis octobre 2008. Les missions sur le terrain doivent recevoir une habilitation de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies à Sanaa, ainsi qu'une habilitation finale du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'intérieur.
56. Le PAM a ouvert deux antennes locales en 2009, afin d'être mieux à même de faire face à la situation d'urgence à Saada. Depuis 2009, les bureaux du PAM renforcent leurs mesures de sécurité en vue de se mettre en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité des télécommunications.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Coût moyen/tonne (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Farine de blé	43 329	372	16 122 013
Mélange blé-soja enrichi	8 446	526	4 439 429
Suppléments nutritionnels prêts à consommer	7 387	3 327	24 577 091
Sucre	793	672	533 194
Huile végétale	5 030	1 145	6 491 362
Légumes secs	1 350	830	1 120 743
<b>Total des produits alimentaires</b>	<b>66 335</b>		<b>53 283 832</b>
Transport extérieur			1 591 692
Transport terrestre, entreposage et manutention			6 886 900
Autres coûts opérationnels directs			4 647 315
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			5 758 935
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>72 168 673</b>
Coûts d'appui indirects <sup>3</sup> (7,0 pour cent)			5 051 807
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>77 220 480</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. L'allocation des coûts d'appui directs est réexaminée chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de retournement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et dépenses connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 141 440
Administrateurs recrutés sur le plan national	269 600
Agents des services généraux recrutés sur le plan local	1 387 584
Personnel temporaire recruté sur le plan local	58 340
Heures supplémentaires faites par le personnel local	38 400
Prime de risque et prime de sujétion	561 865
Consultants internationaux	170 200
Consultants locaux	4 000
Volontaires des Nations Unies	80 000
Services de conseil commercial	240 000
Voyages officiels	917 490
<b>Total partiel</b>	<b>4 868 919</b>
<b>Dépenses récurrentes</b>	
Location des locaux	167 315
Charges (électricité, etc.)	33 600
Fournitures de bureau et autres consommables	53 601
Télécommunications	88 000
Réparation et entretien du matériel	7 200
Coût et entretien des véhicules	105 600
Aménagement des bureaux et réparations	53 950
<b>Total partiel</b>	<b>509 266</b>
<b>Matériel et autres dépenses fixes</b>	
Location de véhicules	61 200
Matériel de télécommunications	245 150
Dépenses locales de sécurité	74 400
<b>Total partiel</b>	<b>380 750</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>5 758 935</b>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 1.1</b> Prévention et réduction de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les populations ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille ou périmètre brachial) réduite de 10% dans les zones ciblées</li> <li>➤ Taux de récupération par supplémentation alimentaire &gt;75%</li> <li>➤ Taux d'échec de la supplémentation alimentaire &lt;15%</li> </ul>	Les mères sont prêtes à se déplacer jusqu'aux centres de distribution pour recevoir les rations de supplémentation destinées à leurs enfants
<b>Effet direct 1.3:</b> Amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés pendant la période d'assistance	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de mortalité chez les bénéficiaires d'une supplémentation alimentaire &lt;3%</li> <li>➤ Taux de non-réaction à la supplémentation alimentaire</li> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages</li> </ul>	Les interventions concernant la malnutrition aiguë grave sont mises en œuvre comme prévu par l'UNICEF
<b>Produit 1.1</b> Distribution en toute sécurité de produits alimentaires et non alimentaires de qualité et en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre effectif de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant une assistance alimentaire et autre, par catégorie et en pourcentage des bénéficiaires prévus</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires effectivement distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues<sup>1</sup></li> <li>➤ Volume d'articles non alimentaires effectivement distribués, par type d'article, en pourcentage des distributions prévues</li> <li>➤ Nombre d'incidents touchant la sécurité</li> <li>➤ % de distributions entravées par des ruptures de la filière d'approvisionnement</li> </ul>	Les homologues gouvernementaux transposent les interventions concernant la nutrition à une plus grande échelle, comme prévu.

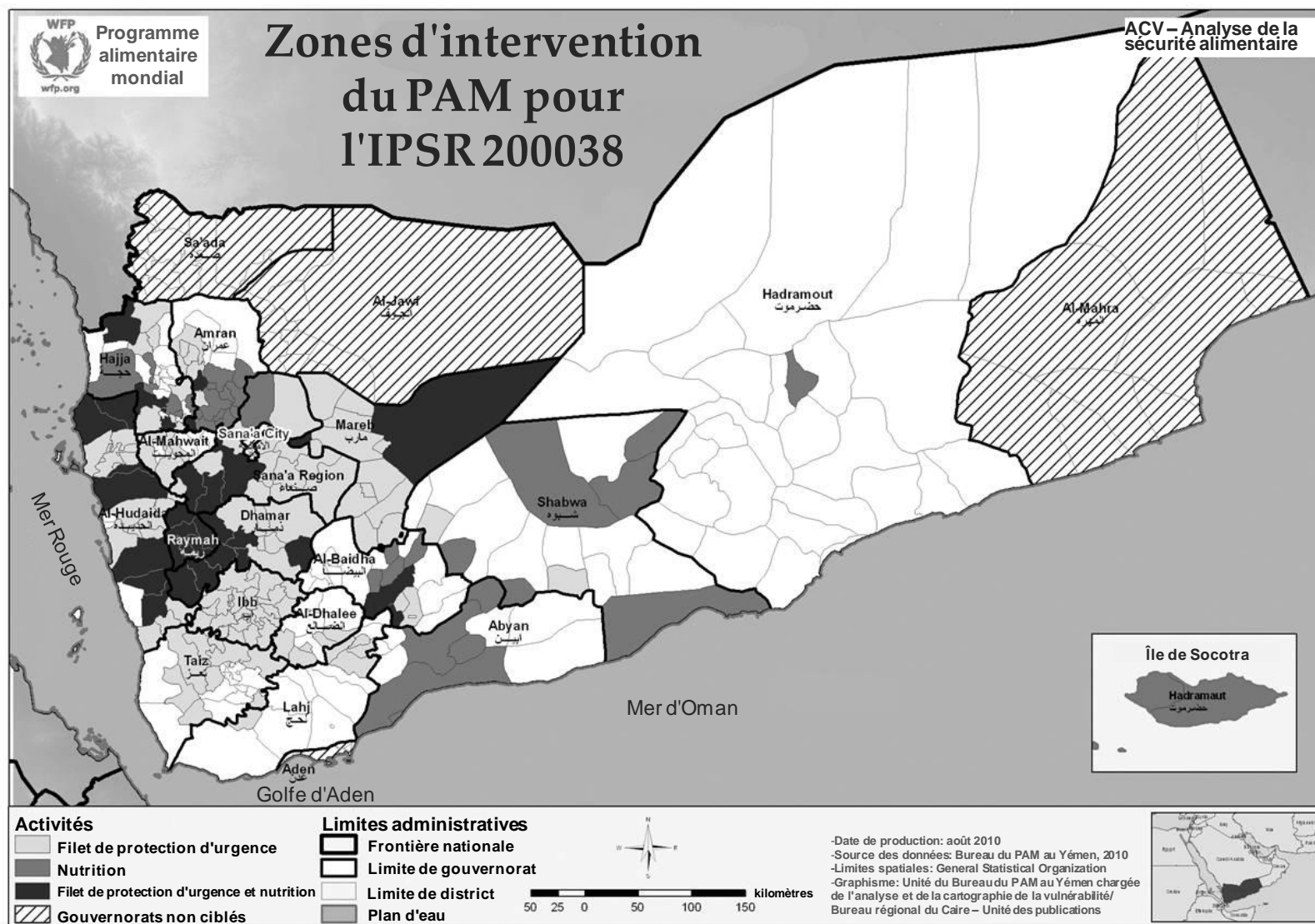


<sup>1</sup> Les distributions prévues prennent en compte les critères de qualité, de quantité et de ponctualité.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim</b>		
<b>Effet direct 5.3</b> Prise en compte dans la politique nationale des solutions au problème de la faim	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Allocation de crédits aux plans d'action nationaux<sup>2</sup> aux fins de la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la faim et/ou de sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	Les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la nouvelle stratégie de ciblage du Fonds de protection sociale sont avalisées par le Parlement
<b>Produit 5.3</b> Renforcement des capacités et de la sensibilisation par le biais de stages et de formations organisés par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de plans d'action nationaux qui prévoient des crédits pour la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la faim et de sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, analyse des marchés, gestion de l'information et procédures locales de soumission des appels d'offres, ventilé par sexe et par catégorie</li> </ul>	Le nouveau plan quinquennal (2011-2015) est avalisé par le Gouvernement.



<sup>2</sup> Les plans d'action nationaux se rapportent à la planification des textes réglementaires, des politiques ou du développement ou du développement en ce qui concerne la lutte contre la faim et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail